

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22<sup>ème</sup> année - N° 3984 - Mercredi 20 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

## Le personnel du BGC compte six mois sans salaire



BGC au premier plan

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DU PLAN D'AFFAIRES  
910 millions accordés à 87 lauréats

LIRE PAGE 3


FAIT DIVERS

Le détenu serait atteint  
de la maladie de la gale

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

OCTOBRE ROSE



**MAMMOGRAPHIE**  
- 50 %\*  
+ 50 ans ou une gêne au sein?  
Pensez au dépistage

- MEROZI - CIM (Dr Sohmih)	- MUTSAMUDU - Polyclinique Spécialisée Quartier Lanza Dr Kaizer Said Ali
-------------------------------	---

Le dépistage précoce  
sauve des vies

\* Du 5 octobre au 5 novembre la mammographie est à  
18 000 kmf à Moroni et 20 000 kmf à Mutsamudu

## ALIMENTATION

## Le grenier des Comores n'arrive plus à satisfaire le besoin de la population

À l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation célébrée le 18 octobre, La gazette des Comores/Hzk-presse a tendu ses micros à certains agriculteurs à Mohéli, l'île considérée comme étant le grenier des Comores, pour tenter de comprendre le pourquoi de cette crise alimentaire dans le pays pendant que la terre continue à produire. Les avis des agriculteurs convergent sur un seul point, le manque d'un système de conservation.

Le 18 octobre, le monde entier célèbre la journée mondiale de l'alimentation. Cette année, le thème choisi est « Agir pour l'avenir, améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie ». A Mohéli, certains agriculteurs s'expriment sur cette problématique et ils convergent sur un seul point : le

manque d'un système de conservation. « Tout ce qui est produit doit être consommé en un laps de temps sinon les produits vont périr faute d'un système de conservation », regrette Fayçal Bianrif, un jeune entrepreneur dans le domaine agricole qui rajoute d'autres causes qui ne sont pas les moindres.

Pour Fayçal, le changement climatique impacte également la production. « Actuellement les pluies sont rares avec beaucoup d'insectes qui détruisent les produits. Et aux Comores, nous avons un seul climat avec des espaces réduits ce qui ne favorise pas la production de masse. En plus, le peu d'espace qui reste commence à être occupé par la culture d'Ylang ylang et s'ajoute la question des animaux en divagation », explique-t-il avant de tacler les institutions nationales en charge de la production. « Ces institutions n'interviennent pas comme il se

doit au moment adéquat. Ils veulent par exemple intervenir sur la production de manioc mais à des périodes hors saison ».

Sur ces pertes « énormes » causées par l'absence d'un mécanisme de conservation, Djamldine Said connu sous le pseudonyme de Chema, un jeune agriculteur à Ouallah-I dans la région de Mledjelé dit avoir abandonné la culture vivrière au profit de la culture d'ylang-ylang. « Au début, j'arrivais à exporter mes bananes à Ngazidja et Ndzuani. Maintenant que je n'ai pas les moyens, mon seul marché reste Fomboni qui est très concurrentiel et finalement j'abandonne peu à peu ce genre de culture », explique ce jeune de 39 ans qui a commencé à travailler la terre depuis ses 12 ans. Chema propose une banque spécialisée pour les agriculteurs des produits vivriers.

Des moyens financiers permet-



tant de produire beaucoup et de pouvoir exporter sont soulevés également par Alfaidhu Soultouine également jeune qui a terminé ses études universitaires avant de se lancer dans l'agriculture des produits maraîchers et vivriers à Fomboni. La question d'eau courante dans les

espaces cultivables, les insectes herbivores mais surtout la conservation des produits constituent pour Alfaidhu les principaux obstacles pour les agriculteurs à Mohéli.

Riwad

## ENVIRONNEMENT

## "Innovate4 cities" : une conférence contre les changements climatiques



Du 11 au 15 octobre s'est tenu en ligne, la conférence dénommée « Innovate4 cities » qui est un rassemblement international au carrefour des villes, de la science du changement climatique et de l'innovation. Cette réunion a été co-organisée par ONU-Habitat et le Pacte mondial des maires pour le climat et l'énergie (GCoM) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et vise à combiner la science et l'innovation, les politiques et les

pratiques au service des villes et des régions pour la lutte contre les effets du changement climatique.

Le 13 octobre, la Gouverneure de l'île de Ngazidja Mme Sitti Farouata a été un des co-hôtes de la réception des maires de la région de l'Afrique de l'Est dans le cadre de cette conférence. La Gouverneure a accueillie par visioconférence les Maires, les autorités locales des villes de la région de l'Afrique de l'Est pour cette importante rencontre.

Mme la Gouverneure Sitti Farouata a été co-hôte de cet événement avec Dr. Merard Mpabwanamaguru, Vice-Maire en charge de l'Urbanisation et des Infrastructures de la Ville de Kigali, Rwanda, devant un panel constitué par des représentants des gouvernements, des scientifiques et l'ensemble des partenaires qui se préoccupent de la problématique des gran-

des villes face aux conséquences désastreuses des dérèglements climatiques de ce monde.

Cette réception des maires, a été placée sous le thème des « Approches participatives pour la résilience climatique dans les zones urbaines informelles en Afrique » et avait pour objectif d'explorer une meilleure compréhension des approches participatives les plus efficaces, à partager des solutions innovantes à la planification participative et à l'intégration des connaissances autochtones dans les programmes de résilience, et à donner un aperçu des défis uniques de la région en matière de participation et de résilience au changement climatique.

Dans son intervention, Mme la Gouverneure a mis en évidence les effets du changement climatique qui affectent considérablement nos pays, et plus spécifiquement nos villes avec ses lourdes conséquences sur les populations. Elle a souligné la place et

l'action de l'ONU-Habitat pour son engagement permanent, pour son implication soutenue afin de ramener nos villes vers la voie de la résilience et de les rendre plus inclusives en luttant contre les effets du changement climatique et le risque de catastrophe, en visant une prospérité et le Bien-être des populations.

Ce fut l'occasion pour la Gouverneure de souligner l'intérêt de la dynamique communautaire aux Comores et de souligner son rôle dans la résilience urbaine face aux menaces de nombreux aléas climatiques, accentués de par l'action de l'Homme notamment dans les villes, où la vulnérabilité est la plus importante en raison de la concentration de l'activité humaine. Sensible à ces problématiques, elle a aussi évoqué son projet de mise en place d'un centre de tri et de valorisation des déchets ménagers qui est en attente de financement.

Mmagaza

## POLITIQUE

## Mohamed Ali Said sollicité dans le dialogue national

L'ancien gouverneur de Mohéli, Mohamed Ali Said a été sollicité par le chef de l'État Azali Assoumani à soutenir le dialogue national. Cet adversaire politique du gouverneur Fazul n'a pas hésité un seul instant à accepter cette doléance et a appelé les opposants du régime à aller à la table de discussion.

Depuis son éviction à la course aux élections gubernatoriales de 2016 par la cour constitutionnelle, Mohamed Ali Said est resté enfermé dans un mutisme politique. Et ce, malgré la force qu'il avait eu pendant ses deux mandats consécutifs à la tête de l'île de Djumbé Fatma. Le premier mandat étant écourté suite aux réformes conduites par l'ex président Ahmed Abdallah Mohamed

Sambi. Il a fallu, l'arrivée du président Azali à Mohéli dans sa mission d'inauguration des travaux d'assainissement de la ville de Fomboni suivie de sa visite au domicile de Mohamed Ali Said pour que cet ancien patron de l'île se prononce politiquement et ouvertement pour la première fois.

Après la visite du chef de l'État à l'hôpital pôle mère-enfant ce vendredi, Azali Assoumani s'est entretenu avec l'ancien locataire de Bonovo Mohamed Ali Said à son domicile. L'ordre du jour portait sur le dialogue national. Un processus qui tient à cœur le président de la république. Et Mohamed Ali Said a annoncé soutenir cette initiative du président Azali Assoumani de rassembler tous les comoriens autour d'une même table pour, dit-il, un dialogue sincère. « J'appelle tous les

comoriens à accompagner les actions du chef de l'État et à adhérer au dialogue national pour l'intérêt supérieur de la nation » a déclaré Mohamed Ali Said.

Il faut noter que dans cette délégation qui a rendu visite à l'ancien gouverneur, l'actuel patron de l'île Mohamed Said Fazul, était bien présent. Ceci fait bon augure, en tout cas, pour une véritable ouverture politique au niveau de l'île de Djumbé Fatma. Mohamed Ali et Mohamed Said Fazul restent les deux adversaires politiques de Mohéli non conciliables politiquement depuis le premier mandat issu des accords cadre de Fomboni du 17 février 2001.

Riwad



Rencontre Azali et Mohamed Ali Said.

## SOCIÉTÉ

## Le personnel du BGC compte six mois sans salaire

*Ils accusent leur directeur général d'« inventer » des factures pour justifier les dépenses sur les 7,5 millions KMF de subvention mensuelle.*

Six mois sans salaire. C'est la situation dans laquelle se trouve le personnel du Bureau géologique des Comores, le BGC. Et ce n'est pas vraiment faute de budget, mais les priorités semblent être ailleurs. De quoi agacer une bonne partie du personnel qui suspecte le directeur général d'« inventer » des dépenses. Selon ce

dernier, ce retard est lié au fait que la masse salariale « est deux fois supérieure » à la subvention de 7,5 millions KMF que le trésor public verse chaque mois au BGC. Quant aux dépenses non prévues dont il est reproché, M. Youssouf Mmadi explique qu'il a eu à payer une facture de l'hebdomadaire Jeune Afrique d'un montant de 10 millions KMF. Mais pas seulement. « J'ai eu à payer des factures d'avocats et de greffiers suite à une poursuite en justice par des agents que j'ai décidé avec les cadres du BGC de mettre à la porte car n'avaient pas le profil

requis et dans le souci d'essayer de réduire la masse salariale ».

Pendant qu'il parle de réduction de la masse salariale, le directeur général du BGC est accusé d'avoir augmenté le sien, passant de 800.000 Fc à 1.200.000 Fc. Il lui est aussi reproché d'avoir créé quatre directions techniques au lieu d'une seule auparavant. « C'est faux. Je touche un salaire de 425.000 Fc », jure-t-il. Quant aux nouveaux postes qu'il a créés, il explique que c'était dans un souci de « désengorger » le seul directeur technique qui serait aussi directeur national d'un projet.

« Cela ferait trop pour une seule personne », poursuit celui qui assure que l'impact financier n'est que de « 29.000 Fc pour ces quatre directions ».

Revenant sur les raisons des arriérés de salaire, notre interlocuteur enchaîne : « Il y a aussi l'agenda 2021 venu de deux sociétés que j'ai été obligé de payer pour un montant total de près de trois millions de francs. Aussi un agent du BGC a fait un prêt de deux millions à la BFC avec la caution du BGC. Cet agent est renvoyé pour faute grave, et la banque a sommé le

BGC à payer cette dette à hauteur 300.000 Fc par mois ». M. Youssouf affirme qu'à son arrivée à la tête du BGC en mars 2020, il a trouvé six mois d'arriérés de salaire. « Ceci pour dire que les retards de salaire c'est une situation récurrente à cause des recrutements massifs effectués. Au lieu de 35 agents prévus en 2019, les effectifs sont passés à 74 agents en 2020 soit plus du double ». Aujourd'hui, le BGC emploie 56 agents pour une masse salariale d'un peu plus de 12 millions de francs.

Nasuf Ben Amad

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

### "Nous devons faire de l'Agriculture un moteur du développement"

*Comme chaque année, le monde célèbre la journée internationale de l'alimentation le 16 octobre. Pour des raisons de calendrier, cette dernière a été célébrée aux Comores le lundi 18 octobre. Et cette année, le thème choisi consiste à répondre aux impacts de la covid-19 dans le domaine alimentaire.*

La journée internationale de l'alimentation est célébrée encore une fois dans un contexte exceptionnel où toutes les

populations et tous les pays du monde cherchent à se relever de la pandémie du Covid-19. « Agir pour l'avenir, améliorer la production, la nutrition l'environnement et les conditions de vies », tel est le thème choisi pour célébrer cette journée. Selon Houmedi Msaïdié, ce thème a été choisi afin de répondre aux impacts de la Covid-19 dans le domaine alimentaire. « Nous devons faire de l'Agriculture un moteur du développement, en mettant en place tous les outils d'incitation aux initiatives agricoles »,

avance-t-il.

Pour le président Azali Assoumani, la Covid-19 a montré notre capacité à nous unir, autour d'un objectif commun, en l'occurrence la lutte contre les menaces que le Covid-19 fait peser sur notre santé d'abord et sur notre sécurité alimentaire ensuite. « Cette pandémie a également démontré, que la solidarité agissante de nos partenaires n'est pas un vain mot. Elle nous a en effet permis, de combattre le COVID-19, avec beaucoup d'efficacité », avance le chef de l'Etat. A

cette occasion, le locataire de Beit Salam a rappelé également l'importance de cultiver la terre tout en montrant que le pays dispose d'une richesse naturelle que si le peuple décide de faire disparaître la famine, il y aurait aucun obstacle naturel.

Dans le message du directeur général de la FAO lu par le coordinateur résident du Système des Nations Unies auprès de l'Union des Comores a mis l'accent sur la faim. Selon lui, mettre fin à la faim dans le monde est une priorité.

Plusieurs centaines de millions de personnes « ne peuvent avoir accès aux produits alimentaires suite aux méfaits de la Covid-19. Le pouvoir de changer les choses est dans nos actions », souligne-t-il. La journée est célébrée par plusieurs pays du monde entier qui luttent contre la disette et la famine en commémoration aux peuples qui meurent par manque de nutrition.

Kamal Gamal

## REMISE DES PRIX DU CONCOURS DU PLAN D'AFFAIRES

### 910 millions accordés à 87 lauréats

*Plus de 1500 jeunes comoriens entrepreneurs et porteurs de projet ont participé à la cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de plan d'affaires (CPA). Plus de 87 jeunes entrepreneurs et porteurs de projets ont reçu leurs chèques pour le démarrage ou le développement de leurs sociétés.*

Lancé par le gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale en janvier dernier, le concours de plan d'affaires avait réuni plus de 160 jeunes, déjà entrepreneurs ou porteurs de projets. 87 jeunes seulement ont été déclarés gagnants du concours. Le 18 octobre dernier, le gouvernement a organisé une cérémonie de remise de prix aux lauréats de la compétition. Une occasion pour le nouveau ministre de la production Houmedi Msaïdié de montrer que les 87 lauréats ont été sélectionnés sur la base des critères établis, dont la faisabilité commerciale, technique et financière du projet, la rentabilité, l'impact économique et social et la valorisation des matières premières locales. « Et puisqu'il s'agit d'un concours national, le gouvernement ne

pouvait pas attribuer tous les prix aux 87 gagnants. Les prix seront attribués dans les autres îles à travers les gouvernorats. Ainsi on compte 38 lauréats à Ngazidja, 21 à Ndzuwani et 24 à Mwali », précise le ministre.

Sur les 87 lauréats, 60% des sont des femmes. Un chiffre qui a

ravi le président de la république, démontrant la place qu'occupe la femme dans le pays lors de son discours. « Dans les autres pays voisins, nous sommes au premier rang des pays qui valorisent la femme. Sur la scène politique, on a une gouverneure et une ministre. Sur le plan économique, les

femmes dirigent les organisations patronales. Sauf que le temps n'est pas encore venu de devenir cheffes d'état », dit-il avec humour pour encourager les femmes à s'intégrer et à s'imposer beaucoup plus. Pour le chef de l'Etat, aller vers l'émergence ce n'est une chimère. « Aujourd'hui

nous accordons pour cette première édition du concours pas mal des millions à 87 lauréats pour le démarrage de leurs projets. Je souhaite que pour la deuxième édition, le chiffre soit plus de 160 lauréats tout en précisant que celui dont leur dossier est rejeté pour ce concours, ce n'est pas un échec mais qu'il doit revoir le fond et la forme pour la prochaine édition », indique-t-il.

Pour rappel, la Banque mondiale a appuyé la mise en place du CPA à hauteur 25 millions de dollars pour accompagner le développement des PME (Petites moyennes entreprises) et du secteur privé à travers le PIDC. Parmi les lauréats on peut citer l'entreprise de fabrication du miel d'abeille qui a reçu un chèque de plus 31 millions, une entreprise locale de transformation des huiles essentielles qui a reçu plus de 24 millions. Une société de transformations des produits alimentaires qui a reçu 24 millions et une de transformations des produits infantiles qui a reçu 3 millions pour ne citer que ceux-là.

Kamal Gamal



Remise des prix aux lauréats du Cpa.

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/012/RCIP4/ATI»CS

## SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

**« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un consultant Individuel International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

**1. Objectif de la mission**

L'objectif de la mission est d'accompagner le Gouvernement dans l'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité à travers la mise en œuvre des recommandations du rapport de consultance sur la cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant recruté sera chargé de d'apporter une assistance dans la mise en œuvre de l'axe 3 de la stratégie Comores numérique 2028 auprès et sous l'autorité de l'ANADEN ainsi qu'avec les autres structures concernées dans l'écosystème comorien.

**2. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission**

Cette mission sera menée à distance avec au moins deux missions de terrain. Elle est estimée à une durée de 90/hommes-jours d'expertise sur 06 mois.

**3. Profil du consultant**

- Formation universitaire, en génie informatique, en informatique ou dans une discipline étroitement liée à l'informatique ou à la cybersécurité ;
- Master (ou équivalent) de préférence en informatique, systèmes d'information ou domaines connexes ; (Le baccalauréat ès sciences est une exigence minimale en matière d'éducation) ;
- Posséder des certifications de l'industrie hautement préférées, y compris, mais sans s'y limiter, Certified Information Systems Security Professional (CISSP), SANS GIAC, SSCP, GISF, CEH, OSCP, CISM, CCNA Security, CCNA CyberOps, etc... ;
- Connaissance de niveau avancé des principes fondamentaux de la cyber-intelligence et des concepts clés de sécurité ;
- Au moins 10 ans de travail sur des initiatives de cybersécurité dans un environnement de systèmes d'information vaste et complexe ;
- 5 ans ou plus d'expérience avérée et réussie dans les gestions des plans d'action et des projets en matière de la cybersécurité et/ou de confidentialité ;
- 7 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants : évaluation des vulnérabilités et tests d'intrusion, IDS/IPS, opérations de sécurité, surveillance du réseau, réponse aux incidents, sécurité de la messagerie, analyse de la sécurité et déploiement ou gestion d'outils de sécurité tels que SIEM, NAC, DAM, WAF, NGFW, UTM etc.
- 3 à 5 ans d'expérience dans la sécurité et la gestion des risques, la sécurité des actifs, l'ingénierie de la sécurité, la sécurité des communications et des réseaux, la gestion des identités et des accès, l'évaluation et les tests de sécurité, les opérations de sécurité et la sécurité du développement de logiciels, y compris une expérience avec les exigences de la gestion des risques Exigences du cadre (RMF) ;
- Cycle de vie de développement de système, gestion de programme et méthodologie de processus liés à la gouvernance, à la gestion, à l'ingénierie et aux opérations avec une expérience dans le soutien des activités de projet au sein des comités d'ingénierie et d'examen des opérations.
- Expérience professionnelle dans l'analyse des menaces et des intrusions pour la sécurité de l'information ; Bonnes connaissances techniques et compréhension des menaces de sécurité des terminaux et des réseaux et des techniques d'atténuation ;
- Capacité avérée à analyser les menaces et à concevoir des contrôles d'atténuation, préventifs ou de détection, en tirant parti de tous les outils et ressources disponibles ;
- Capacité à évaluer les risques conformément aux objectifs de sécurité de l'infor-

mation et à la tolérance au risque de l'institution ;

- Expérience avec les normes mondiales telles que l'ISO 27001, FIPS, NIST et COBIT et connaissance des normes et directives européennes telles que NIS et eIDAS

- L'expérience sur et sur la mise en place du CERT
- La connaissance de l'application pratique de la sécurisation de l'identification numérique dans les pays ayant des bonnes pratiques est un avantage ;
- Une expérience des projets traitant des données des titulaires de carte, de la confidentialité des données, des informations personnellement identifiables (PII) et des projets connexes et pour les systèmes d'identification serait un avantage ;
- Posséder la certification Prince2 ou PMP est un atout supplémentaire ;
- Maîtriser impérativement l'anglais oral et écrit et disposez de bonnes qualités rédactionnelles en français (Pouvoir animer & échanger techniquement avec les chefs de département et le comité CSIRT)

Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
- Rigueur, organisation & pragmatisme
- Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
- Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
- Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
- Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
- Aptitudes à l'organisation
- Résistance au stress
- Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction
- Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

**4. Constitution des Manifestations d'intérêt**

Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants avec leur candidature :

- CV du candidat
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat pour la mission, son expérience professionnelle pertinente et les raisons pour lesquelles il devrait être considéré pour le rôle
- Une méthodologie de cinq pages maximum expliquant l'approche pour la mise en œuvre du projet, le calendrier de travail et des missions de terrain.

Le consultant proposera notamment un planning cohérent pour l'ensemble de la mission.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018). La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au **plus tard le 29 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Mme la Coordinatrice du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/012/RCIP4/ATI»CS

– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)

## FAIT DIVERS

## Le détenu serait atteint de la maladie de la gale

Dans une vidéo, un homme affirme avoir subi des « tortures » à la brigade de Ntsaweni. En attendant l'enquête de la gendarmerie, le service pénitentier de Moroni assure que le détenu n'avait aucune trace le jour de son arrivée à la prison. Toutefois, il annonce qu'il souffre de la maladie de la gale qui sévit actuellement à la prison.

Un homme d'une cinquantaine d'années dénonce un mauvais traitement à la brigade de Ntsaweni au nord de Ngazidja. Dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux mercredi 13 octobre dernier, il affirme avoir subi des sévices corporels. Soupçonné d'avoir volé un bœuf, le quinquagénaire aurait connu quinze jours d'enfer en prison. « J'étais accusé d'avoir volé un bœuf et pourtant le bœuf en

question a été vendu par le propriétaire. On me l'avait juste confié, c'est tout. Après interrogatoires, j'étais fouetté. Disons qu'on voulait m'obliger à admettre le délit », confie-t-il. En tout cas, les images parlent d'elles-mêmes. L'on aperçoit sur ces images, des stigmates sur son corps et ses deux mains complètement enflées.

Selon toujours lui, il aurait suffi de peu pour qu'il passe de l'autre côté. « J'étais ensuite ramené à Hahaya puis au parquet et ensuite jeté en prison. Durant les quinze jours j'étais mal au point. C'est par là que j'ai appelé un agent de la sécurité qui a fait des photos pour envoyer à ma famille. J'étais libéré mardi et là je poursuis mon traitement à l'hôpital suite aux tortures que j'ai subies en milieu carcéral », précise-t-il.

Quelques heures plus tard après

la publication de la vidéo, la gendarmerie a saisi l'affaire et ouvert une enquête, surtout que le mois dernier, les forces de l'ordre ont été sensibilisées par la Commission des droits de l'homme sur les formes de torture et le respect de droits humains. Selon une source policière, après enquête de la gendarmerie, ils ont découvert que ce n'est qu'une histoire montée de toute pièce. Il s'agit plutôt d'une maladie de la peau. Et dans cette histoire, l'avocate du détenu ainsi que le cameraman ont été arrêtés et déférés au parquet samedi 16 octobre dernier afin de tirer au clair cette histoire.

Joint par nos soins, le directeur du service pénitentier de Moroni Soilihi Ali Saïd fait savoir que le détenu était en bonne santé le jour de son incarcération. « Nous avons des procédures claires. Nous examinons le détenu avant de le placer en



Maison d'arrêt Moroni.

prison. L'homme en question était en parfaite santé le jour de son arrivée, il n'avait aucune trace. En ce moment, les détenus sont en traitement de gale, une maladie parasitaire de la peau très contagieuse qui

provoque des démangeaisons intenses. Quelques jours plus tard, il a été contaminé mais il a reçu le traitement comme les autres», rassure-t-il.

Andjouza Abouheir

## FOOTBALL

## Coupe interrégionale : affiches des demi-finales à Ndzuanani



Sima Coupe interregionale 2021

Après Ngazidja, la Coupe interrégionale s'étend sur le reste du territoire national. Lancée en début du mois à Ndzuanani, la compétition suit son cours avec les demi-finales de l'édition 2021.

Victorieuse vendredi face à Bandrani (3-1), la ville de Mirontsi a décroché son ticket pour le dernier carré. Elle affrontera jeudi 21 octobre sa voisine de Mutsamudu, tombeuse de la région

de Nyumakele (4-1).

L'autre affiche des demi-finales à Ndzuanani opposera la région de Wani et la région de Sima Shisiwani. Ces dernières se sont respectivement imposées devant Domoni (1-0) et Bambao (1-0). La finale de l'édition 2021 de la Coupe interrégionale à Ndzuanani aura lieu le 24 octobre au Stade de Hombo.

À l'initiative des associations d'entraîneurs et éducateurs, la compétition est sur le point d'être nor-

malisée. La Direction Technique Nationale porte un projet visant à l'intégrer dans le calendrier officiel de la saison. Une politique qui a pour but de stimuler la compétitivité du football national.

Programme des demi-finales à Ndzuanani :

- 20 octobre : Wani – Sima
- 21 octobre : Mutsamudu – Mirontsi

Boina Houssamdine

**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement  
-----  
**COMITE DE DEVELOPPEMENT DE MITSOU DJE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
**Réf. N°2021/001/CODEM/AONO**  
**Pour le recrutement d'un bureau d'étude sur l'étude des travaux restant à réaliser dans le centre culturel de Mitsoudjé ;**

L'association CODEM a reçu un don de Mitsoudjé pour financer le coût de la construction du centre et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **recrutement d'un bureau d'étude sur l'étude des travaux restant à réaliser dans le centre culturel de Mitsoudjé ;**

1. La prestation comprend un marché :

**Etude du reste à réaliser sur la construction du centre culturel de Mitsoudjé**

CODEM invite les candidats répondant aux qualifications requises pour la prestation sus citée à soumettre leurs offres sous pli scellé au président de l'association pour **Avis d'appel d'offre national pour le recrutement d'un bureau d'étude sur l'étude**

**des travaux restant à réaliser dans le centre culturel de Mitsoudjé ;** à l'adresse suivante : Etage de l'école primaire de Mitsoudjé, salle de la CLEF, bureau du CODEM

2. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offre National ouvert (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de la BIRD et des crédits et don de l'IDA », version janvier 2011 et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans les Directives.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent s'ils le souhaitent obtenir tous renseignements complémentaires et exami-

ner les documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au paragraphe 3, de 9h00 à 16h00 du lundi au jeudi, de 9h00 à 11h00 du vendredi au samedi.

4. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence (TDR) complet au bureau de CODEM moyennant une somme non remboursable de dix mille francs comoriens (10 000kmf).

6. Les offres devront être soumises **au plus tard le 6 novembre 2021 à 12h00 heure de Moroni** à l'adresse suivante :

7. Etage de l'école primaire de Mitsoudjé, salle de la CLEF, bureau du CODEM

Lancé le 20 octobre 2021

**Prières aux heures officielles**  
**Du 11 ao 15 Octobre 2021**

**Lever du soleil:**  
**05h 44mn**

**Coucher du soleil:**  
**18h 07mn**

Fadjr : **04h 32mn**

Dhouhr : **11h 58mn**

Ansr : **15h 19mn**

Maghrib : **18h 07mn**

Incha : **19h 21mn**



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédacteur en chef**

Mohamed Youssouf

**Secrétaire de rédaction**

Toufè Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariamama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE N°

Titre fonctionnel: consultant Individuel pour la réalisation de l'étude d'aménagement du débarcadère de Mtsamdou-Oichili, Grande-Comore GCP/RAF/520/JPN

UNITE ADMINISTRATIVE: FRCOI

*La FAO s'attache à assurer la diversité – parité hommes-femmes, répartition géographique équilibrée et diversité linguistique – parmi son personnel et les consultants internationaux qu'elle emploie, afin de servir au mieux les États Membres dans toutes les régions.*

**Les femmes et les ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont également encouragées à présenter leur candidature. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

#### Cadre organisationnel

Le projet « Améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime en renforçant la résilience des communautés de pêcheurs qui dépendent de la pêche des récifs coralliens dans la partie africaine de l'océan Indien » GCP/RAF/520/JPN est un projet financé par le Gouvernement du Japon et mené par la FAO en collaboration avec les Gouvernements des 5 pays cibles représentés par les Comores, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles.

L'objectif principal du projet est l'amélioration de la gestion de la pêche des récifs coralliens et la restauration ainsi que la protection des récifs tout en contribuant à la production halieutique et à la génération de revenus pour les communautés d'une manière durable.

Le projet comprend 4 composantes qui sont :

**Résultat 1 :** Amélioration de la gestion des pêches de récifs coralliens et de DCP, tant pour la restauration et la protection que pour la génération de revenus

**Résultat 2 :** Amélioration des chaînes de valeur de la pêche et accès aux marchés pour les produits de la pêche des récifs coralliens et des DCP

**Résultat 3 :** Réduction de la pêche illégale, Non déclarée et Non réglementée (INN) et renforcement de la sécurité maritime

**Résultat 4 :** Amélioration et partage des connaissances sur l'amélioration de la gestion des pêches de récifs coralliens contribuant à l'intensification des interventions

La mise en œuvre du projet aux Comores a été lancée officiellement en septembre 2020, le représentant du Gouvernement partenaire de la FAO dans la mise en œuvre est la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH). Le Gouvernement des Comores a sélectionné plusieurs sites pour l'implantation du projet :

- **3 sites** prioritaires qui sont représentés par : Malé en Grande Comore, Moya à Anjouan et Barakani à Mohéli. Les sites de Malé et Barakani font partie intégrante du réseau des Aires Marines Protégées national ;
- **5 sites** secondaires représentés par : Mtsamdou-Oichili et Banguoi Hambou en Grande Comore, Vouani et Hajoho à Anjouan et Mbatse à Mohéli. Les sites secondaires sont concernés par certaines activités ciblées uniquement.

Les présents termes de référence sont relatifs à la mise en œuvre des composantes 2 et 3 aux Comores sur le site secondaire de Mtsamdou Oichili.

En effet, lors de la mission de lancement du projet dans les 3 îles, il a été fait mention d'une problématique majeure sur le site secondaire de Mtsamdou-Oichili relative aux conditions difficiles d'embarquement et débarquement liées aux caractéristiques de la zone côtière et du platier. Ces conditions affectent potentiellement la salubrité des produits lors du débarquement des captures ainsi que les conditions de sécurité des pêcheurs.

L'objectif général de la mission est de réaliser une étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'un débarcadère dans le village de Mtsamdou-Oichili. L'étude vise à décrire la nature des travaux à réaliser et évaluer les

coûts afférents.

#### Position hiérarchique

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO dans le pays, le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Bureau de la FAO au niveau national, la Direction Générale des Ressources Halieutiques du Gouvernement des Comores et les participants au projet sur le site d'intervention.

#### Tâches et responsabilités

- Décrire le contexte du site ;
- Décrire les besoins en termes d'aménagement et les contraintes rencontrées par les pêcheurs notamment aux niveaux des conditions de sécurité des personnes et de sécurité alimentaire après la débarque du poisson (conditions de manipulations des produits, conditions de stockage / valorisation post capture) ;
- Proposer des travaux d'aménagement pour l'installation d'un débarcadère conforme aux attentes des pêcheurs. Le consultant devra proposer des plans généraux des ouvrages et décrire les travaux associés. L'ouvrage devra viser à lever les contraintes affectant l'activité de pêche pour sortir en mer et débarquer les captures. L'objectif est de proposer les options technico-économiques les plus appropriées et avantageuses concernant l'aménagement du site qui répondra aux besoins des pêcheurs de la localité. De plus, le consultant pourra identifier les ouvrages complémentaires associés au débarcadère qui seraient requis pour améliorer les conditions de manipulation et de stockage froid des captures ;
- Évaluer les risques environnementaux associés aux travaux notamment en lien avec l'érosion, la dégradation des habitats naturels... Les travaux devront viser à ne pas affecter les conditions environnementales (érosion, habitats naturels...)
- Évaluer les coûts relatifs aux travaux préconisés (estimation sur la base de devis)
- Évaluer la durée de réalisation des travaux ;
- Les propositions devront être en accord avec la réglementation en vigueur ;
- L'étude pourra se baser sur des travaux similaires (types de travaux, coûts estimatifs) réalisés dans d'autres villages de l'Union des Comores si cela est pertinent.

#### Resultats Attendus

- Livrable 1 :** Note préparatoire et Procès-verbaux des entretiens
  - Entretien préliminaire avec les représentants du Gouvernement et de la FAO
  - Entretien avec les participants au projet sur le site d'intervention
  - Présentation du contexte et des enjeux
- Livrable 2 :** Rapport provisoire de l'étude conformément aux tâches et responsabilités indiquées
- Livrable 3 :** Rapport final de l'étude prenant en considération les observations de la FAO/DGRH

**LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:**

**Date de publication:**  
**Date limite de dépôt des candidatures:**

**TYPE D'EMPLOI:** PSA.NAT

**Lieu d'affectation:** Comores

**DUREE:** 15 jours WAE

**Date limite de candidature :** 2 semaines ( 3 novembre 2021)

#### Conditions minimales à remplir

- Diplôme universitaire supérieur en Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et/ou architecture ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics (étude, conduite de travaux, contrôle...) avec au moins trois références ;
- Expérience dans la réalisation et conduite de travaux d'infrastructures portuaires et/ou d'aménagements en lien avec les activités maritimes ;
- Expérience dans la réalisation et conduite de travaux en milieu rural ;
- Nationalité comorienne ou résident dans le pays avec un permis de travail régulier.

#### Compétences de base exigées par la FAO

- Attention portée aux résultats
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de la communication
- Établissement de relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

#### Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Expérience en étude, conception et contrôle d'infrastructures pour le secteur maritime et/ou en milieu rural ;
- Connaissance du secteur maritime et/ou des infrastructures portuaires de type artisanal et dédié à la pêche aux Comores ;
- Expérience en conception de projet de type collectif et public ;
- Solides compétences en matière de rédaction de rapports ;
- Connaissance des entreprises locales du secteur du BTP ;
- Maîtrise de l'informatique et des logiciels standards utilisés en architecture / BTP ;

**Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.**

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.

#### COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le représentant de la FAO à Madagascar, 159 route circulaire Ankorahotra, BP 3971 Antananarivo, au plus tard le ..... ou par email [FAO-MG@fao.org](mailto:FAO-MG@fao.org)

Veuillez mettre en référence sur l'enveloppe : «consultant Individuel pour la réalisation de l'étude d'aménagement du débarcadère de Mtsamdou-Oichili, Grande-Comore GCP/RAF/520/JPN».

**LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR.**